

Communiqué

Douze militants du collectif Boycott 68 devant le tribunal correctionnel de Mulhouse

Cinq militants étaient convoqués le 13 septembre devant le tribunal correctionnel de Mulhouse, accusés de provocation « à la discrimination, à la haine ou à la violence ». Il leur était reproché d'avoir, par tract, appelé au boycott des produits exportés par Israël et d'avoir porté des tee-shirts comportant l'inscription « Palestine vivra, Boycott Israël », le 26 septembre 2009 à l'hypermarché Carrefour d'Illzach.

Le procès, a été reporté au 29 novembre 2010 à la demande des parties civiles. Mais Carrefour a déposé plainte pour une action identique le 22 mai 2010 et le procureur a décidé de poursuivre 9 militants, dont deux étaient déjà concernés par l'action du 26 septembre.

Nous serons donc 12 prévenus à comparaître le 29 novembre.

Nos actions de boycott s'inscrivent dans le cadre de la Campagne BDS (Boycott, Désinvestissement, Sanctions), une initiative non-violente lancée par 170 organisations palestiniennes et soutenue par de nombreuses organisations à travers le monde y compris en Israël. Cette campagne vise à faire appliquer le droit international en particulier le droit à l'autodétermination du peuple palestinien et la fin de son agression permanente par la colonisation. Les militants du collectif Boycott 68 mènent les actions de BDS parce que les Institutions internationales et les Etats ne prennent aucune mesure pour faire respecter les droits fondamentaux des Palestiniens.

Ce procès est politique. Il a été demandé au gouvernement français par des organisations soutenant la politique illégale, agressive et violente d'Etat d'Israël. L'accusation de racisme et d'antisémitisme est choquante parce qu'elle veut étouffer notre liberté d'expression. Elle est choquante parce qu'elle cherche à pénaliser l'indignation citoyenne et à faire taire les militants d'une cause juste.

Les militants inculpés de la cause palestinienne demandent à tous les citoyens de les soutenir en participant massivement à la campagne BDS et en exprimant leur indignation face aux procédés d'intimidation entrepris par les inconditionnels de la politique criminelle d'Israël.

Les 12 militants du Collectif Boycott 68

Appel de Stéphane Hessel

« Bordeaux, Mulhouse, Perpignan, Pontoise... : en ce mois d'octobre, des hommes et des femmes sont poursuivis pour « provocation publique à la discrimination » - y compris une sénatrice de la République, Alima Boumediene-Thiery. Un ancien commissaire de police prétend même poursuivre... Stéphane Hessel, grand résistant, co-rédacteur de la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948 et ambassadeur de France ! Tous risqueraient jusqu'à 45 000 euros d'amende et trois ans de prison suivant la qualification des poursuites ...

Quel crime ont donc commis ces citoyens, connus et inconnus, pour mériter une accusation aussi infamante et encourir des peines aussi lourdes ? S'être dressés contre l'occupation et la colonisation de la Palestine par Israël, et notamment contre les « crimes de guerre » voire « contre l'Humanité » que le rapport Goldstone accuse son armée – et, dans une proportion nettement moindre, des groupes armés palestiniens - d'avoir perpétrés pendant la guerre de 2008-2009 contre la bande de Gaza. S'être révoltés contre l'impunité dont jouit un État qui viole pourtant ouvertement le droit international et les résolutions des Nations unies. Et avoir décidé de prendre leurs responsabilités en appelant eux-mêmes au boycott, au désinvestissement et aux sanctions contre cette politique condamnée par la grande majorité des opinions française, européenne et mondiale.

Certains d'entre nous appellent au boycott de tous les produits israéliens ; d'autres « ciblent » les seuls produits des colonies israéliennes ; d'autres encore choisissent des formes d'action différentes. Mais nous sommes tous unis pour refuser catégoriquement que les militant-e-s de la campagne internationale Boycott-Désinvestissement- Sanctions (BDS) soient accusés et jugés pour « provocation publique à la discrimination » alors qu'au contraire ils combattent contre toute forme de discrimination, pour le droit de tous les peuples à l'autodétermination, pour l'application à tous les États du droit international et des sanctions prévues lorsqu'ils le bafouent.

Tous ensemble, nous exigeons, à la fois au nom du droit international et des libertés : le retrait immédiat des directives envoyées par la ministre de la Justice et son administration aux Parquets et la relaxe immédiate de ces innocents. Honneur à celles et ceux qui font leur le combat pour la justice et la paix que les autorités françaises ont trahi. »

Pétition : <http://www.collectifpaixjustepalestine.org>

Seront présents au meeting de solidarité :

- ◆ Omar ALSOUMI (Génération Palestine)
 - ◆ Isabelle AVRON (AFPS)
- ◆ Emmanuelle BECKER (Parti Communiste Français)
 - ◆ Nahla CHAHAL (CCIPPP)
- ◆ Jean Claude MEYER (Union Juive Française pour la Paix)
 - ◆ José Luis Moraguès (Coalition anti-Agrexco)
 - ◆ Jacques MULLER (Europe Ecologie – Les Verts)

Dès aujourd'hui vous pouvez signer la pétition en ligne
« Moi aussi je boycott ! » :

<http://www.ipetitions.com/petition/procesboycott68mulhouse>

◆ Collectif Palestine 68

◆ Association France Palestine Solidarité (AFPS 68) ◆ Association Républicaine des Anciens Combattants (ARAC) ◆ Association Clémence ◆ Association REDA (de la Dynamique Présence Musulmane) ◆ ATTAC68 ◆ CCFD-Terre solidaire 68 ◆ Europe Ecologie – Les Verts ◆ Justice Pour La Palestine (JPLP) ◆ Les Alternatifs ◆ Ligue des droits de l'homme (LDH68) ◆ Nouveau Parti Anticapitaliste (NPA68) ◆ Parti Communiste Français (PCF 68) ◆ Parti de Gauche (PG68)

Contact :

Tél : 06 23 63 65 23

Mail : collectif_boycott68@yahoo.fr

Contre l'impunité de l'Etat d'Israël Campagne internationale BDS (Boycott, Désinvestissements, Sanctions)

**A Mulhouse,
12 militants devant le tribunal correctionnel
le 29 novembre 2010**

- ✓ Pour le renforcement de la campagne BDS
- ✓ Pour la défense du Droit international en Palestine
- ✓ Pour la défense de la liberté d'agir et de s'exprimer

Meeting de solidarité

Vendredi 26 nov. à 20H
grand amphithéâtre
Campus Fond

Mulhouse

Vendredi 26 nov. à 20H

?

?

Mulhouse

Rassemblement de soutien

**le 29 novembre à 8h00
devant le Tribunal de Grande Instance
21, avenue Robert Schuman - MULHOUSE**